



PROCÈS-VERBAL

De la 7e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 15 mai 2017, à 18 h 30

Sont présents :

Mesdames	Isabelle Lapointe	Direction
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Mylène Brassard	Parent
	Karine Bonin	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Louis-Michel Côté	Psychoéducateur
	Marc Lavoie	Parent
	Steeve Larouche	Représentant de la communauté
Est absent :	Véronique Latulippe	Parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18 h 32

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Louise Miquelon et appuyé par Mylène Brassard

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-16/17-42

CÉ-16/17-43

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 MARS 2017

Il est proposé par Marie-Claude St-Pierre et appuyé par Annie Girard

Que le procès-verbal soit adopté tel que modifié;

- Point 6 « Rappelle ».
- Point 9 « à lieu » remplacé par « a lieu ».
- Pont 11, 5^e paragraphe «choisi » prend un « s ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. SUIVI DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Intégré à l'ordre du jour.

4. COMPOSITION DU CÉ 2017-2018

Il est décidé de reconduire la composition du conseil d'établissement de l'école selon les mêmes encadrements que pour cette année.

5. BUDGET ET REDDITION DE COMPTE

Madame la directrice présente les grandes lignes du budget initiative et ainsi que la lettre d'engagement *résolution* du conseil *d'établissement sur l'allocation des sommes pour la mesure 30170 pour l'année 2016-2017* afin que le conseil la complète tel que demandé par le Ministère.

Madame Karine Bonin propose que le Conseil approuve la signature du document par son président et la motion est appuyée par Madame Annie Girard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Lapointe présente également les grandes lignes de certains autres budgets (fond 5, fond 2, service de garde, etc.).

CÉ-16/17-44

6. CONSULTATION

▪ RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS

Madame la directrice présente le document et les principes de fonctionnement de ce nouveau comité. Le conseil ne fait aucune recommandation particulière pour l'instant. Le Conseil portera attention sur l'impact de cette nouvelle structure dans la réalité scolaire.

7. DEMANDES DE DERNIÈRES MINUTES POUR LE TRANSPORT

Une nouvelle consigne sera émise sur la boîte vocale de l'école dès l'an prochain pour informer les parents qu'il ne sera plus possible de modifier l'organisation du départ d'un enfant après 14 h. Un courriel d'information aux parents sera envoyé en début d'année à ce sujet.

8. POLITIQUE DES MOYENS DE FINANCEMENT

Madame la directrice informe le Conseil qu'après investigation, il ne semble pas y avoir de règles écrites sur la gestion des sommes amassées par un élève. La direction élaborera, avec l'aide du personnel de l'école, un document à proposer lors d'une prochaine rencontre.

9. HORAIRE DE L'ÉCOLE

Le personnel enseignant à suggérer des modifications à l'horaire. Le tout est à l'étude et sera soumis à l'approbation du Conseil après l'acceptation de l'Assemblée des enseignants.

10. LIEU POUR LE DERNIER CÉ

M. Mario Schinck est mandaté pour réserver un restaurant pour la dernière rencontre de l'année.

11. SERVICE DE GARDE

Selon la responsable du service de garde, les inscriptions sont anormalement basses. Elle a dû faire plusieurs rappels et reprendre un envoi papier pour accélérer l'entrée des inscriptions pour l'an prochain.

Il y aura envoi de photos des objets perdus à l'ensemble des parents de l'école. Les jeunes pourront aller les récupérer jeudi et vendredi de cette semaine puis les vêtements restants iront à la friperie.

Elle présente la sortie prévue pour la prochaine journée pédagogique.

Elle mentionne aussi que nous sommes dans la semaine des services de garde et en profite pour souligner l'excellent travail de son personnel.

12. SAINES HABITUDES DE VIE

Il y aura présentation du spectacle de hip hop et lancement du livre de recettes vendredi.

Il y a les inscriptions pour le cross-country scolaire.

L'équipe de Plastic Anchor Modulo nous commanditera un an de plus. Il est suggéré d'écrire un mot de remerciement de la part du conseil d'établissement de l'école. Madame Lapointe et M. Bordeleau s'occuperont de réaliser le tout.

13. CORRESPONDANCES

Nil.

14. AUTRES SUJETS

Suivi des devoirs

Des parents demandent si l'équipe enseignante a considéré retirer les devoirs à la maison. La direction précise que la pédagogie est un choix qui est réservé aux enseignants. Elle accepte de reconduire la question aux enseignants.

15. QUESTIONS DU PUBLIC

Nil

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Christian Lord et appuyé par Mme Mylène Brassard ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-16/17-45

Le président,

André Bordeleau

La directrice,

Isabelle Lapointe